

Afer Patrimoine

FR0010094789

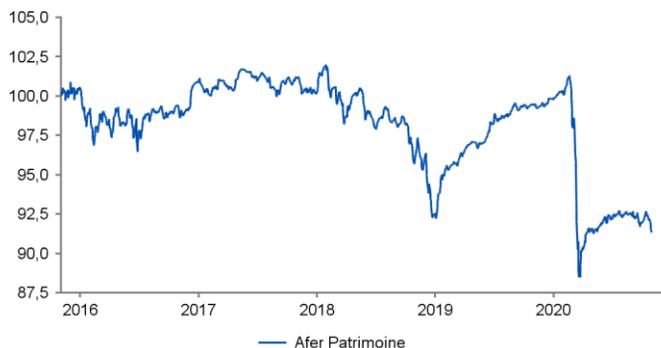
Reporting mensuel au 30 octobre 2020



■ Valeur liquidative : 556,06 €

■ Actif net du fonds : 418 993 818 €

■ Évolution de la performance



■ Evolution de la performance (%)

	1M	Da*	1 an	3 ans	5 ans	8 ans	10 ans
Fonds	-0,65%	-8,46%	-8,11%	-9,66%	-8,81%	3,15%	2,95%
Indice de référence	-	-	-	-	-	-	-

* Da : début d'année

■ Evolution annuelle de la performance (%)

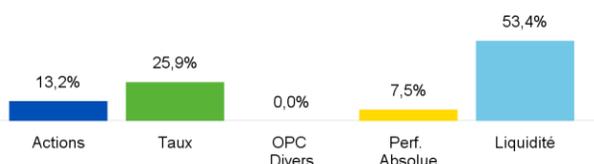
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Fonds	2,18%	4,95%	0,35%	-0,72%	-7,67%	7,91%
Indice de référence	-	-	-	-	-	-

Performances nettes de frais de gestion financiers et dividendes réinvestis.

L'indice présenté s'entend dividendes / coupons nets réinvestis. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois.

Les évolutions passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse.

■ Répartition par type d'instrument



■ Principaux indicateurs

Sensibilité	Fonds	Indice de référence	
Portefeuille	1,42	-	
Ratios			
	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité *	Fonds 8,01	5,71	3,86
	Indice -	-	-
Max drawdown *	Fonds -12,64	-13,26	-13,26
	Indice -	-	-
Délai de recouvrement *	Fonds -	-	-
	Indice -	-	-
Ratio de Sharpe *	-1,00	-0,53	-0,30
Ratio d'information *	-	-	-
Tracking error *	-	-	-

■ Date de création

7 juillet 2004

■ Date de lancement

7 juillet 2004

■ Forme juridique

FCP de droit français

■ Devise

EUR (€)

■ Frais de gestion max TTC

0,95%

■ Frais courants (Arrêté comptable au 30/09/19)

0,88%

■ Intensité carbone

Fonds Indice

124,07

Tonne(s) par million de \$ de revenus
(hors obligations souveraines)
Source : BRS & MSCI

■ Orientation de gestion

Le FCP vise à obtenir, sur la durée de placement recommandée de 5 ans (après déduction des frais courants), la performance la plus élevée possible au moyen d'une gestion dynamique de l'allocation entre les marchés d'actions internationaux et les marchés de taux internationaux dans le cadre d'une contrainte de volatilité annuelle inférieure à 5%.

■ Indice de référence

-

■ Durée de placement minimum recommandée

5 ans

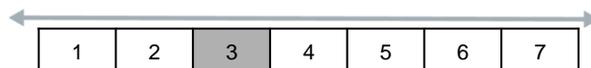
■ Rating moyen

BBB-

■ Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé



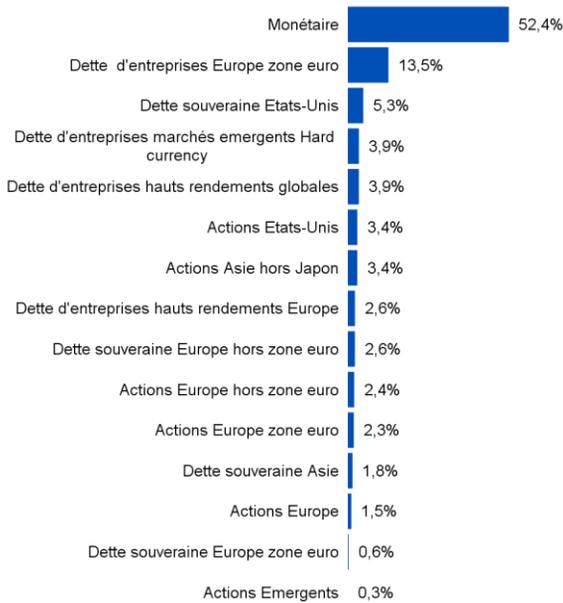
SRRI (Synthetic Risk & Reward Indicator) : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

■ Notation(s)

Six Financial Information

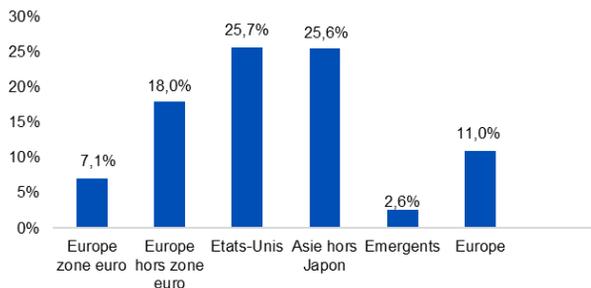


Répartition par type d'exposition



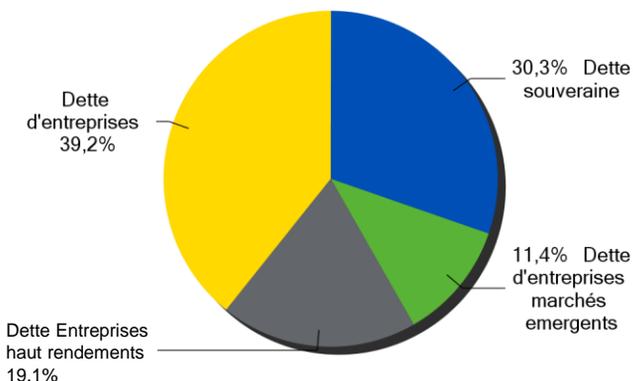
Actions Europe : ETF ou fonds en Europe

Décomposition de la poche actions



Europe : ETF ou fonds en Europe

Décomposition de la poche taux



Commentaire de gestion

Le mois d'octobre a été marqué par le retour de la prudence sur les marchés financiers compte tenu des nouvelles mesures de restrictions sanitaires annoncées en Europe et de l'absence d'avancée sur le plan de relance aux États-Unis. En fin de mois, les annonces des restructurations allégées en France et en Allemagne, les deux principaux pays de la zone euro, ont pesé sur les indices. Le marché est resté dans l'attente des élections présidentielles américaines pour lesquelles le candidat démocrate Joe Biden est donné vainqueur par les sondages.

Les marchés actions reculent fortement en fin de mois sur les inquiétudes liées à la résurgence de la pandémie. Le taux de rendement des obligations souveraines à 10 ans aux États-Unis a progressé sur le mois dans le sillage de bons chiffres économiques et d'espoir sur le plan de relance. En Europe, les taux de rendement ont diminué sous le poids des craintes liées à la deuxième vague de la Covid-19 et à ses conséquences sur l'économie tant qu'un vaccin n'aura pas été mis sur le marché. En Allemagne, le taux de rendement des obligations à 10 ans allemandes s'inscrit à -0.63% fin octobre contre -0.52% fin septembre. L'indice EuroStoxx baisse de -5.73%, l'indice MSCI World ex EMU décline de -2.07% et l'indice Barclays EuroAgg Corp augmente de 0.78%. A la fin octobre, l'exposition du fonds à son allocation stratégique cible est de 34%. Pour rappel, l'allocation stratégique cible est composée de 39% d'actions, 39% d'obligations d'états et d'entreprises et 22% dans un fonds à performance absolue.

Principales positions (y compris futures en exposition)

Nom	% Actif
Aviva Investors Euro Crédit 1-3 Hedged Duration R	10,3%
AIMS Target Income Fund Km	7,5%
US 10YR NOTE DEC 20 (ALDP)	6,4%
AVIVA MONETAIRE ISR I	4,3%
AI EMERG MKT CORP BD FD KX EUR	3,9%
AVIVA INV-GLB HY BD-KQH	3,9%
AMUNDI MSCI USA MINIMUM VOL FACTOR	3,4%
ISHARES COREMSCIPACIFIC EX-JAPANUC	3,4%
EURO-BTP (ITALY GOVT) DEC 20	3,1%
Aviva Investors Euro Credit Bonds ISR I	3,1%

Principaux mouvements

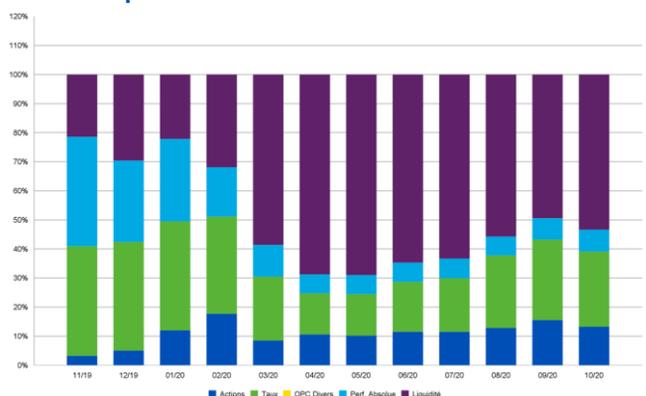
Achats/renforcements

BRISA CONCESSAO RODOVIARIA SA MTN RegS - 01/04/21
 PROLOGIS LP - 07/10/20
 DH EUROPE FINANCE SA - 04/01/22
 SWP: EUR 0.342000 03-JAN-2017
 SWP: EUR 0.167000 06-JAN-2018

Ventes/allègements

DAIMLER AG MTN RegS - 11/05/20
 SPAIN (KINGDOM OF) 3.8 1/2017 - 31/01/17
 SPAIN (KINGDOM OF) 2.1 4/2017 - 30/04/17
 ITALY (REPUBLIC OF) - 15/05/17
 ITALY (REPUBLIC OF) 3.75 4/2016 - 15/04/16

Historique d'allocation



Afer Patrimoine

FR0010094789

Reporting mensuel au 30 octobre 2020



Principales caractéristiques

Société de gestion	Aviva Investors France	Dépositaire	Société Générale S.A.
Code ISIN	FR0010094789	Conservateur	BNP Paribas Securities Services
Forme juridique	FCP de droit français	Heure limite de souscription	11h30
Date de création	7 juillet 2004	Ticker Bloomberg	AVIDYNA
Durée de placement min. recommandée	5 ans	Droits d'entrée max	4.0%
Fréquence de valorisation	Journalière	Frais de gestion max TTC *	0,95%
Investissement min. initial	Néant	Commission de surperformance	Non
Investissement min. ultérieur	Néant	Frais courants (sept. 19)	0,88%
Pourcentage d'OPC	Jusqu'à 100%	Date de clôture exercice	Dernier jour de bourse de Paris de Septembre
Indice de référence	-	Commissaire aux comptes	PWC Audit

* Hors frais contrat Afer

Définitions

La **Tracking error** est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.

Le **Ratio de Sharpe** mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

La perte maximale (**Max drawdown**) correspond au rendement sur la période de placement la plus mauvaise possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

Le **délai de recouvrement**, est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.

La **sensibilité** est un indicateur permettant de mesurer la variation, à la hausse ou à la baisse, d'un prix d'une obligation ou de la valeur liquidative d'un OPCVM obligataire, induite par une fluctuation des taux d'intérêt du marché de 1%.

L'**intensité carbone** représente le total des émissions de gaz à effet de serre (GES) des scopes 1 & 2 (émissions directes & émissions indirectes liées aux consommations énergétiques) normalisée par million de \$ de revenus (chiffre d'affaires). Ainsi, pour chaque million de dollar de revenus, X tonnes métriques d'émissions sont financées.

Six Financial Information : La méthodologie associée, unique et propriétaire, attribue de 1 à 5 étoiles aux fonds éligibles et ce en fonction de la note obtenue lors d'un calcul de ratio rendement / risque sur 3 ans pour ledit fonds. Il existe 2 types d'Etoiles : Les Etoiles "junior" 2 attribuées aux fonds ayant moins de 3 ans mais plus de 2 ans et les Etoiles "senior" 1 attribuées aux fonds ayant plus de 3 ans d'historique.

Le **ratio d'information** est un indicateur de la sur-performance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds.

Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.

La **volatilité** désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements.

La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.

Information importante

Ce document est établi par Aviva Investors France, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (ex COB) sous le n° GP 97-114. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Aviva Investors France considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information externes, leur exactitude ne saurait être garantie. Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information. Il ne saurait être assimilé à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La distribution et l'offre d'actions ou de parts de l'OPC cité peuvent être limitées ou interdites par la loi dans certaines juridictions. Ce document ne donne aucune assurance de l'adéquation de l'OPC à la situation financière, au profil de risque, à l'expérience ou aux objectifs de l'investisseur. Avant d'investir dans ce fonds, l'investisseur doit procéder à sa propre analyse en s'appuyant sur les conseils de son choix. Aviva Investors France décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments figurant dans ce document. Le prospectus, le DICI, ainsi que les derniers états financiers disponibles, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès d'Aviva Investors France.

Ce document ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé.